

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : trop de promiscuité et d'inc

TAXIS, bus et taxis-bus surchargés comme en temps normal. A rebours des différentes mesures énoncées par les autorités pour lutter contre la propagation du coronavirus au sein de la population.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES dispositions prises par les autorités gabonaises pour prévenir la propagation du Covid-19, impactent directement ou indirectement les activités des transporteurs urbains. À l'exemple des entreprises organisées dont le déficit en rendement est patent. Seuls les taxis et autres transporteurs suburbains semblent encore peu ou pas du tout concernés, les habitudes n'ayant pas changé dans ce milieu. Ce, malgré l'entame d'une campagne de sensibilisation, notamment par le Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (SYLTTEG) à leur intention.

Lundi 16 mars, la direction générale de TransAkanda a annoncé la suspension de ses activités professionnelles jusqu'au 30 mars inclus. À l'exception du transport des personnels des sociétés sous contrat. "Il nous fallait prendre des décisions courageuses, pour réduire les conditions de promiscuité des clients", a indiqué le directeur général de TransAkanda, José Ngimangoal. Il rassure que malgré les millions de francs de pertes que la société va enregistrer et le chômage technique d'une partie du personnel, les travailleurs seront effectivement payés à la fin de ce mois.

Du côté de la Société gabonaise de transport (Sogatra), il n'est nullement question de suspendre les activités. Mais plutôt de réduire le nombre de passagers. "La trentaine de bus que nous avons en circulation transporte 30 personnes depuis mercredi dernier. Y compris le conducteur qui se lave régulièrement les mains car, il est au contact des clients", explique Joël Lehman Sandoungout, le directeur général.

La situation de Sogatra n'était déjà pas reluisante à la veille de la crise sanitaire mondiale. Le plan d'urgence vient donc plomber davantage ses activités. D'après la direction générale, les recettes journalières, qui avoisinaient 1,2

million de francs, sont désormais de l'ordre de 500 000 francs. Les charges d'exploitation, notamment en carburant, s'élevant à près de 900 000 francs, la situation devient encore plus difficile avec la réduction du nombre de passagers.

S'agissant des 12 000 taxis circulant à Libreville, Owendo et Akanda, ils ne montrent pas, pour l'instant, une grande volonté à suivre les mesures gouvernementales. Hier encore, nombreux exerçaient sans respecter la distance sociale recommandée.

Beaucoup d'usagers sont donc toujours transportés dans une promiscuité à risque. Et, visiblement, plusieurs conducteurs de taxis ne tiennent qu'à leurs recettes quotidiennes. Il s'agit là d'agissements pour le moins dangereux, vu que les transports en commun sont des endroits propices à la propagation rapide des maladies.

Le président du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg), Jean Robert Menie, se veut plutôt rassurant. En ce sens qu'une campagne de sensibilisation est effective sur le terrain depuis le début de cette semaine. "En appui à la mesure gouvernementale, nous avons pris des dispositions internes à notre secteur d'activité, que nous sommes en train de communiquer sur tous les sites de transport", a-t-il confié à l'Union. Parmi les mesures recommandées à ses adhérents par le Syltteg, il y a la réduction du nombre de passagers transportés jusqu'au 30 mars. Aussi, les voitures de 4 à 5 places doivent-elles rouler avec deux passagers à l'arrière et un à la cabine. Pendant ce temps, les conducteurs de véhicules de 18 à 19 places sont appelés à embar-

quer trois personnes par siège, de sorte à créer assez d'espace.

Ensuite, les taximen doivent conduire avec les vitres baissées, pour éviter l'impression de confinement.

La troisième mesure consiste à maintenir les véhicules dans un état de propreté. Cela passe par l'usage de gels antibactériens et le lavage des voitures une à deux fois par jour.

La dernière disposition recommande de privilégier les clients disposant d'un kit de prévention (masque et autres gants).

Les transporteurs suburbains, communément appelés clandos, devraient aussi observer ces mesures arrêtées pour freiner l'avancée du coronavirus. Sauf que sans dispositions normatives contraignantes, il sera difficile pour les pouvoirs publics d'atteindre les objectifs escomptés.

Les usagers qui doivent être les premiers garants de leur sécurité sont, par les temps qui courent, les premiers à devoir prendre conscience des risques. Car, accepter de prendre place à bord d'un transporteur déjà bondé, s'assimilerait à de la complaisance, et donc à des comportements à risque en ces temps de lutte anti-coronavirus.



Photo: Wilfried MBINAH

Des taxi-bus en attente des clients à Nkumbo.

SITUATION DU COVID-19 DANS LE MONDE

FRANCE

Selon le dernier bilan, 372 personnes sont mortes en France et 931 sont en réanimation. Parmi ces cas les plus graves, la moitié sont âgés de "moins de 60 ans", a déclaré le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon.

ALLEMAGNE

La situation en Allemagne continue de s'aggraver également. Le pays compte 13 093 personnes infectées par le coronavirus et 31 morts selon le dernier bilan. Un nombre de cas plus élevés qu'en France, mais beaucoup moins de décès.

CHINE

Alors que le nombre de cas augmente en Europe, on assiste à la situation inverse en Chine où le nombre de nouvelles personnes infectées par le coronavirus n'augmente presque plus dans le pays. Pour la première fois, la Chine n'a répertorié aucun nouveau cas d'origine locale au coronavirus ces dernières 24h.

MAROC

Encore très peu touché, compte 54 cas de coronavirus, virus qui a fait deux morts. Le gouvernement a très rapidement pris des mesures pour empêcher la propagation de l'épidémie sur son territoire. On peut citer la suspension des liaisons aériennes avec l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et le Portugal. Tous les rassemblements publics de plus de 50 personnes ont également été interdits.

TUNISIE

En Tunisie, le bilan des personnes atteintes par le virus Covid-19 passe ainsi à 39 cas. Et ce parmi 89 tests de dépistage.

Confort dans les transports en commun



Le transport aérien au pain sec !

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

DÉJÀ frappées par la méfiance des passagers qui ont annulé en cascade plusieurs réservations de vols depuis le début du mois de mars, les compagnies aériennes vont devoir revoir entièrement leurs plannings de vol. En effet, le Conseil des ministres du 16 mars dernier a décidé d'autoriser uniquement un seul vol international par semaine et par compagnie aérienne exerçant ou desservant le territoire gabonais. A l'exception, des vols de transport de marchandises. L'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (Asecna) et l'Office national de sûreté et de facilitation des aéroports du Gabon ont été chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de cet arrêté. Pour les professionnels du transport aérien, cette décision aura inévitablement de lourdes conséquences financières pour les compagnies aériennes. Notamment Air France dont Libreville figure parmi les 5 destinations les plus rentables du continent. Le leader du transport aérien



Photo: D.R/L'Union

Les compagnies aériennes font grise mine.

dans la zone Cémac, Afrijet, a, quant à lui, d'ores et déjà annoncé, le 17 mars, la suspension de tous ses vols internationaux, à compter du jeudi 19 mars à minuit. Cependant, cette compagnie a indiqué que tous ses vols domestiques à l'intérieur du pays sont maintenus.

Pour les professionnels du transport aérien, cette décision aura inévitablement de lourdes conséquences financières pour les compagnies aériennes.

" Chers clients, les mesures gouvernementales relatives à la pandémie du coronavirus nous conduisent à suspendre tous les vols internationaux à compter de jeudi 19 mars à minuit. Pour tout renseignement complémentaire, nos équipes commerciales sont à l'écoute aux contacts habituels. Les vols domestiques à l'intérieur du territoire gabonais ne sont pas affectés par cette mesure. Rien n'est plus important à nos yeux que votre santé et à ce titre, nous avons mis en place les mesures maximales d'hygiène et de protection à bord de nos vols et au sein de nos installations aéroportuaires ", a indiqué Afrijet dans un communiqué.

Prévention : les compagnies maritimes suivent...



Photo: DR

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

Le transport maritime est l'un des principaux moyens de déplacement pour les populations voyageant entre Libreville et Port-Gentil. Autrement dit, les bateaux sont des lieux de grand rassemblement de personnes. Les compagnies de navigation maritime doivent donc s'adapter aux dispositions préventives à la pandémie du coronavirus.

La Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII) s'est, pour sa part, pliée aux mesures de prévention. Dans cette structure, tout a commencé par la sensibilisation des opérateurs

du secteur maritime à la pandémie du coronavirus. C'est le médecin-chef des Gens de la mer qui, la semaine dernière, a lui-même assuré cette sensibilisation. Des mesures d'hygiène à observer aux procédures à prendre en cas de détection d'un cas suspect, tous les points des mesures gouvernementales ont été abordés avec ces acteurs du transport maritime. Toutefois, comme chez plusieurs autres opérateurs économiques, l'application de l'une de ces mesures coûtera très cher à cette entreprise. De 125 passagers, la CNNII ne pourra embarquer que 30 à chaque voyage durant toute la période de prévention. Une perte de 95 places à bord de ses unités

navales. " Sur le plan économique, le coronavirus aura assurément un impact négatif sur l'économie, et la CNNII n'en dérogera pas. C'est un manque à gagner assez considérable. Certes, nous avons le transport des marchandises, mais la réduction du nombre de passagers impactera négativement sur nos entrées financières", a confié Murielle Elzy Matsanga, chef de département "Qualité, hygiène, sécurité, environnement". Selon cette dernière, hormis les dispositions prises à bord des navires, tous les sites de la CNNII disposent aussi des kits de prévention du virus. Au Port-Môle de Libreville, les autres compagnies de voyage appliquent aussi les mesures barrières

en guise de prévention. A la Nouvelle société de navigation et de tourisme (NSNT), tout comme à Logimar, les guichets de vente de billets sont équipés de gels hydroalcooliques. Les clients se nettoient les mains avant d'être reçus. "A l'embarquement, les voyageurs passent au thermoflash. Et la Marine marchande refait le même travail. On les désinfecte aussi avec du gel pour les mains et quand le bateau accoste, avant que les passagers n'embarquent, on désinfecte aussi le bateau", a expliqué Jessica Ngoma, administrateur par intérim de la NSNT. Chacune des compagnies transporte en moyenne 100 passagers par voyage.